

RAPPORT FINANCIER du CLUB des ESCARTONS

SUR LES COMPTES CLOS AU 30 AVRIL 2020

Lors de cette assemblée générale, nous venons vous présenter le rapport financier du dernier bilan clos au 30 Avril 2020 de l'association « le club des Escartons ».

Il est important de souligner qu'avec la clôture de la saison de patinage artistique le 16 mars, soit un mois et demi plus tôt que normalement, en raison de l'épidémie de Coronavirus, le rapport financier de cette année n'est pas représentatif de l'activité normale du Club.

Les ressources du club ont été affectées par la perte des rentrées d'argent liées au gala de fin d'année. Certaines dépenses ont été reportées à l'an prochain : l'achat de matériel, patins et affuteuse, et le passage du Brevet Fédéral pour nos initiatrices. D'autres dépenses ont été totalement annulées, comme le déplacement en équipe au Championnat de France des Clubs.

La saison qui vient de s'écouler a été aussi inhabituelle en terme de rentrées d'argent exceptionnelles avec :

- l'organisation de la venue du Cirque de Moscou,
- le Tournoi Fédéral qui s'est déroulé à Briançon et a été exceptionnellement bénéficiaire,
- les prestations de nos patineuses à Barcelonnette en janvier et février dernier,
- l'aide de l'état pour le chômage partiel de nos entraîneurs.

Cette situation sans précédent est à l'origine d'un compte de résultat très largement créditeur dont les fonds vont être reportés sur l'année prochaine qui s'annonce quand à elle plus difficile. Voici donc plus en détail, les résultats de la saison 2019-2020 :

I - Les principaux ratios de l'activité du Club à analyser sont les suivants :

- **Les adhésions** au club, qui se comptabilisent par famille et dont le tarif s'élève depuis cette année à 20€ par an et par famille. Il vous permet ce soir de disposer d'un droit de vote. Le club accueille cette année 61 familles, soit un montant d'adhésion de 1220€ pour cette saison 2019/2020 – montant équivalent à l'année précédente pour 82 familles à 15 €.
- **Le nombre de licenciés** a baissé cette année : 81 patineurs seulement en septembre, mais 83 après Noël avec les inscriptions tardives, contre 104 l'année dernière. Soit 96 licences présent cette année, en comptant les 13 licences pour les personnels encadrant et les membres du bureau, auxquelles s'ajoutent 5 Ice Pass.
- **Les cotisations de cours** (Cotisations matériel inclus) diminuent donc avec 30 203 € en valeur, contre 33 475 € l'an passé, soit une baisse de 10%.

II - Les ressources financières du club réparties sous 3 formes principales :

- 1) **Les ressources propres** des adhérents avec le poste des adhésions de 20€/famille et les cotisations packs que nous venons d'évoqués, auquel s'ajoutent le groupe de détection, soit 50 € pour 5 familles cette année, et les stages suivis par des patineurs extérieurs qui ont rapporté exceptionnellement 1647 € cette année.
Soit un total de 32 035 € cette année, ce qui représente **39% des recettes globales** du club en 2019-2020, contre 35% en 2017.

- 2) **Le poste de subventions d'exploitation** a augmenté pour passer à 17 000€.
Ce poste représente **20% des recettes globales** du club en 2020.

Tout d'abord la Mairie de Briançon, que nous remercions ici chaleureusement et qui continue de nous soutenir très fortement avec une subvention de 14 000 € et des créneaux de glace gratuits, à l'instar d'autres clubs régionaux.

De nouvelles subventions ont aussi été demandées et accordées cette année:

- à l'état avec la subvention FDVA pour un montant de 2000 €,
- à la FFSG pour un montant de 1000 € pour nous aider à proposer des tarifs préférentiels aux familles et détenteurs de la carte CCAS.

Nous remercions l'appui de tous nos financeurs par le maintien de leurs aides à l'activité du club, permettant ainsi de couvrir une grande partie des charges d'exploitation.

- 3) Enfin, **les ressources annexes** du Club qui représentent **20% des recettes** financières sur l'exercice 2020, qui comprennent les sponsors et les recettes des différents événements organisés par le club et qui ont été particulièrement élevées cette année grâce à :
 - L'organisation du Tournoi Fédéral de patinage à Briançon qui a rapporté environ 1500 € de buvette et boutique et 1500 € sur les inscriptions grâce, entre autre, à la présidente qui a négocié tous les frais d'hébergement et de restauration des juges au plus juste ;
 - L'organisation de la venue du Cirque de Moscou pour un montant d'environ 2000 € grâce à une rétrocession de 2 € par tickets vendus par le Club ;
 - La prestation de patinage à Barcelonnette pendant l'hiver, qui a rapporté au club 3000 € et qui sont affectés en partie à l'achat d'une nouvelle affuteuse pour le club, l'ancienne s'avérant impossible à réparer: un grand merci à nos patineuses ;

- Je finirai par le poste Sponsors qui représente 4400€ cette saison, dont 2500 € qui proviennent du Crédit Agricole mais ne seront pas renouvelés l'an prochain. Nous encourageons donc chaque adhérent à nous aider à trouver de nouveaux sponsors, d'autant que nous prévoyons une baisse de nos autres sponsors en raison des difficultés économiques du secteur du tourisme liés à la crise du Coronavirus.

NB : L'activité Danse au club, dont bénéficient tous nos compétiteurs sur glace et hors glace, qui était avant considérée comme une ressource annexe, fait désormais partie des cotisations packs.

4) A ces différentes ressources financières s'ajoutent cette année l'aide de l'état pour le chômage technique de nos salariés de mi-mars à fin avril, pour un montant de 2,981 €, montant qui est en fait un transfert de charge et vient alléger les frais de personnel.

III - Les principales dépenses d'exploitation, en ordre croissant, sont les suivantes :

- Les frais de personnel en salaires et charges, auquel il faut ajouter les taxes, les cotisations pour la formation continue, la provision pour les congés payés avec les charges de notre entraîneur en CDI à temps plein, et les cadeaux de fin d'année représentent un total de 38 288 €, soit 52 % du total des charges d'exploitation ;
(Calcul effectué avant les dotations pour 2020-2021).
En prenant en compte aussi le montant provisionné pour l'indemnité de départ à la retraite de notre entraîneur principal, le total s'élève à 40 505 €, soit 55% du total des charges d'exploitation ;
(Calcul effectué avant les dotations pour 2020-2021)..
- Les intervenants en danse pour les cours tout au long de l'année et pour les stages représentent cette année un montant de ~4000 €, montant qui aurait dû s'élever à 5500 € si l'année s'était terminée normalement;
- Les frais de déplacement des entraîneurs aux compétitions et de la présidente du club pour les AG de la Ligue ou de la Fédération représentent environ ~3900 € de frais. Ils étaient particulièrement importants cette année pour les représentations de la présidente dû à des AG extraordinaires. Avec la crise du coronavirus, le montant total est compensé par l'annulation des compétitions et donc des déplacements

entraîneurs sur la fin de la saison. Ces frais de déplacement augmentent ces dernières années du fait du nombre de compétition et des lieux d'organisation.

- Les achats de matériel se sont limités à 3000 € cette année du fait de l'annulation du gala (achats costumes et décors) et de l'impossibilité de réaliser l'achat des patins et de l'affuteuse dans les conditions de confinement de la fin d'année.
- Les frais liés à l'organisation de la Compétition Fédérale de Briançon (frais déplacement et d'hébergement des juges, médailles, coupes, ...) ont été limités au plus juste cette année (~3000 €) permettant au final de dégager un bénéfice sur la compétition.
- Les frais de déplacement, hébergement et restauration des équipes pour la sélection puis le Championnat des France Club, presque entièrement pris en charge par le club, représentent un montant qui peut varier entre 2500 et 3500 € selon le lieu de la compétition et combien d'enfants y participent. Cette année seule la sélection a pu avoir lieu, limitant les dépenses à 1700 €.
- L'amortissement du matériel représente une charge qui s'élève cette année à 1433 € pour le matériel informatique et la machine à rotation.

Avant la prise en compte du bénévolat, le total des recettes réalisées s'élève à 82 564,73 € contre un total de dépenses réalisées de 72 611,28 €, soit un solde créditeur de 9 953,45 € avant les dotations pour fonds dédiés.

Le bénévolat a été valorisé cette année, sur la base du travail du bureau, estimé au coût d'un salarié au smic à temps partiel à 40% sur 8 mois, auquel s'ajoute la participation des bénévoles lors des manifestations (8h/j x2j x 10 pers), soit un montant total de 10 000 €.

IV - La situation financière du Club des Escartons :

La saison 2019-2020 se termine donc sur un solde créditeur exceptionnel de 9 953.45 €.

Il est important de préciser qu'en raison de l'épidémie de Coronavirus les dépenses qui ont été annulées sont estimées à 4000 € :

- le déplacement en compétitions des entraîneurs et AG Ligue et FFSG ~1300 € ;
- le déplacement de l'équipe France Club ~1500 € ;
- le déplacement championnat de France pris en charge par le club ~1200 € ;

En raison du confinement, les dépenses reportées à l'année prochaine sont, pour un montant de 6000 € :

- le coût du passage du brevet fédéral des initiatrices, estimé à 1000 € ;
 - le renouvellement d'une partie du parc de patins à glace et des polaires, pour 2000 € ;
 - l'achat d'une nouvelle affuteuse : le produit exceptionnel de la prestation donné par les patineuses du club à Barcelonnette est partiellement destiné au paiement d'une nouvelle affuteuse pour le club, une occasion vendue par les Diables Rouges pour 3000 €.
- Ces dépenses sont donc affectées à des dotations pour l'année prochaine.

Le bureau propose d'affecter les 9 953.45 restant à des dotations, à raison de :

- 1200 € pour les intervenants pour les cours de danse hebdomadaire ou les stages,
- 1000 € pour le déplacement en équipe à la sélection et au championnat France Club,
- 1000 € pour les déplacements des entraîneurs aux compétitions,
- 700 € pour les frais des juges (compétitions, lames) pour l'année 2021-2022,
- 53.45 € de bénéfice au report à nouveau.

Étant donné les conditions particulières de cette année, ces dotations vont s'ajouter à celles des fonds dédiés de l'année précédente, qui n'ont pas été utilisés, à l'exception de la dotation pour la participation à l'achat des ordinateurs de la Ligue pour les compétitions.

Cette situation exceptionnelle fait que le montant total des fonds dédiés (saisons 2018-2019 + 2019-2020) s'élève à 13 700 €, hors fonds dédiés à la pérennisation du contrat de notre deuxième entraîneur. Ces fonds sont nécessaires pour permettre au club de provisionner l'année 2020-2021, qui s'annonce compliquée en raison du Coronavirus, comme nous allons le voir ci-après.

Pour terminer ce rapport financier, nous pouvons constater que la situation financière du Club des Escartons est saine et devrait nous permettre de traverser la crise liée au Coronavirus. Une réserve de 22K€, accumulée depuis la création du club, permet de couvrir la future indemnité de départ en retraite de notre premier entraîneur et le passage en CDI de notre second entraîneur, avec une augmentation possible de son temps partiel.

La situation de trésorerie nous permet d'envisager avec sérénité l'effet non négligeable d'inactivité durant 4 mois (de Mai à fin Août), malgré l'annualisation des contrats de travail de nos 2 entraîneurs.

En conclusion, l'association réalise, au 30 avril 2020, un bénéfice de 53,45€ contre 72,07€ l'année précédente.

Nous soumettons à votre approbation les comptes de Bilan et de Résultat au 30 avril 2020, et nous vous proposons d'affecter le bénéfice au compte « Report à Nouveau ».

Claire Castellazzi
Trésorière

Budget Prévisionnel Saison 2020-2021

Le club s'attend à une année compliquée en 2020-2021 suite à la crise du coronavirus :

- baisse du nombre de patineurs due aux potentielles difficultés financières des familles ;
- peu, voir pas, de sponsors privés, ceux-ci étant essentiellement des restaurateurs dont la situation économique a été gravement impactée ;
- pas de ressources liées aux buvettes et à la boutique au vu des restrictions sanitaires actuelles.

Malgré ces difficultés attendues et prises en compte dans le budget prévisionnel, la situation financière du club nous permet d'envisager la saison prochaine en maintenant l'intégralité de nos activités, grâce aux fonds dédiés provisionnés sur cette année.

Afin de s'assurer de la pérennité du club, un budget prévisionnel plus "classique" a été fait pour l'année 2021-2022, en supposant un retour à la normale de nos activités.

- Ce budget prend en compte la perte des 2500 € de subvention du Crédit Agricole, qu'il faudra compenser d'une façon ou d'une autre pour équilibrer le budget, malgré le recours à 1400 € de fonds dédiés restants de cette année pour les frais des juges et des entraîneurs.
- Les 600 € de fonds dédiés "dotation affuteuse" compensent la dotation aux amortissement correspondante et ont été provisionnés jusqu'à amortissement total de l'achat de l'affuteuse en 2025.
- Le budget 2021-2022 prévoit aussi de puiser à hauteur de 1000 € dans les réserves accumulées pour la pérennisation en CDI de notre second entraîneur. Ces réserves assureront à hauteur de 1000 € le salaire de notre deuxième entraîneur pour les 10 prochaines années à venir si nécessaire et sinon permettront d'augmenter son nombre d'heures si la situation économique du club est favorable.

Le prévisionnel d'exploitation 2020-2021 est ainsi soumis à votre approbation avec un total de dépenses et de recettes de 86 670 €.

Claire Castellazzi
Trésorière